



**école du
renouvellement
urbain**

Objectifs

Présenter le contexte général du NPNRU :

- Appréhender la logique d'ensemble du renouvellement urbain
- Identifier les documents ressources et donner toutes les clés de lecture du règlement général et du règlement financier du NPNRU

Comprendre les attentes de l'ANRU en matière de renouvellement urbain :

- Connaître les éléments incontournables d'un projet de renouvellement urbain pour l'ANRU et ses partenaires nationaux
- Appréhender les temps forts du processus d'instruction et d'évolution des projets
- Connaître le contenu des documents contractuels

S'approprier les mécanismes financiers du NPNRU :

- Prendre connaissance des modalités et des conditions d'attribution des subventions
- Expliciter les modalités de demandes et de versements des subventions
- Comprendre les dernières évolutions de règlement

Enseignants principaux

Jean DEAL, Manager – Algoé Consultants,
Julien Troesch, Consultant Sénior – Algoé
Consultants

Module 2.1

Comprendre le cadre réglementaire du NPNRU : le règlement général de l'ANRU

Durée

1 journée (9h30 – 17h)

Public

Formation générale adaptée pour des prises de poste ou des personnes souhaitant être au fait des évolutions des règlements

- Directeurs et chefs de projet renouvellement urbain/politique de la ville des collectivités et des organismes HLM ;
- Maîtres d'ouvrage des projets NPNRU ;
- Services de l'Etat en charge du Renouvellement Urbain et/ou de la politique de la Ville, délégations territoriales de l'ANRU

Prérequis Aucun

Approche pédagogique

Alternance entre exposés théoriques, exemples opérationnels

Accès à une documentation pédagogique à l'issue de la formation au format numérique.

Une évaluation des acquis est organisée à la fin de la formation (questionnaire individuel).

Programme

9h30 ... 10h00	Présentation du programme et de ses objectifs Tour de table et recueil des attentes des stagiaires
10h00 ... 11h00	Contexte général du NPNRU <ul style="list-style-type: none">- Objectifs et modalités d'action du NPNRU- Modalités de financement du NPNRU- Cadre réglementaire (RGA / Refi)
11h00 ... 12h30	Les attendus de l'ANRU : quelques dispositions clés du règlement général <ul style="list-style-type: none">- Gouvernance et accompagnement au changement : direction de projet, pilotage stratégique, pilotage opérationnel, co-construction, revues de projets annuelles- Démarche de conception et d'évolution des projets- Aspects habitat : reconstitution de l'offre, stratégie de relogement et d'attribution, et diversité, mixité sociale et contreparties Action Logement
12h30 ... 14h00	Pause déjeuner
14h00 ... 15h30	Les modalités de financement des projets <ul style="list-style-type: none">- Conditions de financement par nature d'opération (scoring, assiettes de subvention, majorations, évolutions spécifiques)
15h30 ... 17h00	De la contractualisation à la mise en œuvre des opérations : les outils du renouvellement urbain <ul style="list-style-type: none">- Documents contractuels (convention pluriannuelle et ses annexes)- Présentation synthétique du cycle de vie d'une opération (contractualisation, engagement, exécution financière, solde)- Modalités pratiques d'évolution du cadre contractuel (avenant, ajustement mineur, engagement modificatif)